REGLEMENT

Article 1 : La randonnée pédestre organisée par l'Entente Sportive de la Vallée Verte comporte 2 parcours VTT de 12 et 15 km, sans classement.

Article 2 : L'épreuve sans chronométrage est ouverte à toutes les personnes en bonne santé et aptes à la pratique de la marche. Les mineurs devront présenter impérativement une autorisation parentale.

Article 3 : Chaque participant est tenu d'avoir une assurance individuelle le couvrant pour les risques encourus. La responsabilité des organisateurs ne pourra être engagée en cas d'accident ou de défaillance physique.

Article 4: Pour des raisons de sécurité, il est interdit aux participants de quitter le chemin balisé par l'organisation. Tout abandon devra être signalé aux organisateurs, le pointage à l'arrivée étant obligatoire. Le balisage est matérialisé par des moyens adaptés (flèches de couleur, rubalise, ...) aux principales intersections, complété de panneaux spécifiques indiquant un danger (pierres, pont, ornières, ...). La randonnée se déroule sur voies et chemins ouverts à la circulation, les participants doivent respecter le code de la route.

Article 5 : Respectez la nature, les gens qui y vivent et y travaillent, les propriétés privées qui vous sont exceptionnellement ouvertes. Respectez tous les autres usagers des chemins.

Article 6 : Les organisateurs se réservent le droit de modifier les circuits en cas de force majeure ou pour des raisons de sécurité.

Article 7: Tarifs

Adultes et + de 17 ans	3 euros
<=17 ans	Gratuit

Article 8 : Les participants autorisent l'organisateur, sans contrepartie ni restriction, à utiliser sur son site internet et ses supports de promotion des photos ou vidéos sur lesquelles ils figurent lors de la manifestation

Article 9 : Les randonneurs ne doivent pas marcher à plus de deux de front sur la chaussée et sont tenus de se mettre en file simple dès l'approche d'un véhicule.

Article 10 : La participation à cette randonnée implique l'acceptation sans restriction du présent règlement.

Assistance: en cas de problème sur les parcours

N° de Téléphone: 06.23.40.10.52 / 06.60.88.45.26



INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne (photocopie acceptée)

NOM :			
PRENOM :			
Né(e) le :			
Tel :			
Adresse :			
Code Postal :			
Ville :			
Distance : 12 Km 15 Km			
Tarifs:			
Adultes et + de 17 ans	3 euros		
<=17 ans	Gratuit		
J'ai pris connaissance du règlement et je l'accepte.			
Fait à,	le		
Autorisation Parentale :			
Je soussigné Mr ou Mme			
Accepte que mon fils/ma fille randonnée pédestre organis	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		

Signature:

ORGANISATION

Cette 1^{ère} édition de la randonnée pédestre est organisée par l'Entente Sportive de la Vallée Verte, dont le siège est situé à TRUYES.

Deux circuits sont proposés au départ du stade de football de CORMERY

Circuit de 12 km : Départ libre du stade de Football. Circuit avec un ravitaillement.

Circuit de 15 km : Départ libre du stade de Football. Circuit avec un ravitaillement.

Renseignements

Par mail: 551127@lcfoot.fr

Par téléphone : **06.23.40.10.52 / 06.60.88.45.26**

Inscriptions sur place dès 7h30

Départs libres jusqu'à 9h30.



MERCIANOS PARTENAIRES

GARAGE DES GRANDS CHAMPS



Philippe GARÇAULT

MÉCANIQUE TOLERIE PEINTURE

VN -VO Route de Loches Dépt 943 - 37320 ESVRES

Tél: 02 47 34 80 88

philippe.garcault37@orange.fr



Charcuterie Brosset

Fabrication maison

. Spécialités .

Rillettes – Rillons – Terrine de campagne – Saucissons secs Andouillettes à la ficelle – Andouillettes de campagne Boudins blancs - Volailles – Fromages de chèvre – Vins

. Traiteur à emporter - Buffet froid à partir de 10€ .

9. rue de Montrésor - 37320 CORMERY

Tél. 02 47 43 43 89

DIMANCHE 3 AVRIL 2016

1^{ère} RANDONNEE PEDESTRE

ORGANISEE PAR E.S VALLEE VERTE

